

Fret SNCF et les filiales de fret de SNCF Participations vont être regroupés dans une société holding, baptisée « Transport et Logistique Partenaires », filiale de SNCF P.

# Grandes manœuvres dans le fret à la SNCF

La SNCF s'apprête à révéler une réorganisation complète de son pôle de transport de marchandises après l'échec du plan de redressement de Fret SNCF mené sur les années 2004 à 2006. Elle sera annoncée la semaine prochaine à l'occasion de la publication des comptes, qui devraient faire apparaître une perte courante d'environ 250 millions d'euros pour Fret SNCF. Selon nos informations, le montage, présenté aux syndicats hier, vise à donner une logique de branche à l'ensemble des activités de transport de marchandises du groupe, composées de Fret SNCF et des filiales de SNCF Participations dans le transport ferroviaire (VFLI, Logistra et STVA...), le transport routier et multimodal (STVA, Rouch...), le transport combiné (Novatrans, Naviland Cargo...), la commission de trans-

port (Scalogis...), les wagons (Ermewa, France Wagons...), etc. Geodis n'est pas concerné. Autotal, les 39 filiales de SNCF P incluses dans l'opération ont réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros et dégagé un résultat opérationnel de 182 millions et un résultat net de 43 millions.

## Améliorer les synergies

Elles seront cédées à la société Fret International, filiale à 100 % de SNCF P, qui deviendra le nouveau holding de tête de la branche et prendra le nom de Transport et Logistique Partenaires (TLP). Cette structure sera dirigée par Mathias Emmerich, récemment arrivé au poste de directeur général adjoint de Fret SNCF, Olivier Marambaud, toujours directeur général délégué de Fret SNCF, en devenant président non exécutif.

L'organisation s'appuiera sur cinq directeurs de zone à la tête de cinq nouvelles zones géographiques (Atlantique, Normandie Ile-de-France, Nord, Est, Sud-Est).

Destinée à améliorer les synergies entre les filiales et Fret SNCF afin de proposer des offres de services mieux adaptées aux besoins des clients, cette nouvelle approche vise à optimiser les moyens dont dispose le groupe face à une concurrence accrue et en voie de structuration. On peut ainsi imaginer que la filiale VFLI, dont les effectifs ne bénéficient pas du statut cheminot, réponde à des appels d'offres lorsque Fret SNCF n'est pas en mesure de proposer des conditions suffisamment intéressantes. Plus généralement, cette réorganisation peut permettre, en s'appuyant sur les filiales, de mettre en place une organisation du travail plus souple

que celle imposée aujourd'hui par la réglementation en vigueur à la SNCF.

A ce titre, elle suscite la suspicion des syndicats. Pour montrer leur désapprobation, la CGT et FO ont d'ailleurs boycotté la réunion d'hier.

Les représentants des salariés craignent en effet que cette nouvelle organisation ne permette à terme de vider de sa substance Fret SNCF au profit des filiales de fret privé, en y détachant du personnel cheminot. Elle apparaît aussi à certains comme un pas supplémentaire vers une filialisation complète de l'activité, voire à une ouverture de son capital, rendue possible via l'entrée au tour de table de TLP. La réunion interfédérale, qui se tient aujourd'hui à l'initiative de la CGT, ne manquera pas d'aborder le sujet.

LUCILE CHEVALLARD